Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - HMB du Grand Annecy

Fillière
Thorens-Glières - Nord

Réglement graphique
PLAN B : MIXITÉ SOCIALE

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération du Grand Annecy du 18 décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLU-i HMB

La Présidente,

Frédérique LARDET.

ECHELLE	PROCÉDURES		
	Élaboration du PLUi-HMB arrêté le		
1:7 500	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024

PLUi bioclimatique

Mixité sociale
- Secteur B1
- Secteur B2
- Secteur B3
- Secteur B4
- Secteur B5
- Secteur B6
- Secteur B7
- Secteur B8
- Secteur B9

Autres prescriptions
Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L.151-6 et L.151-7 du Code de l'Urbanisme (OAP)

Zonage
contours de zones

Bâti
bâti dur
bâti léger
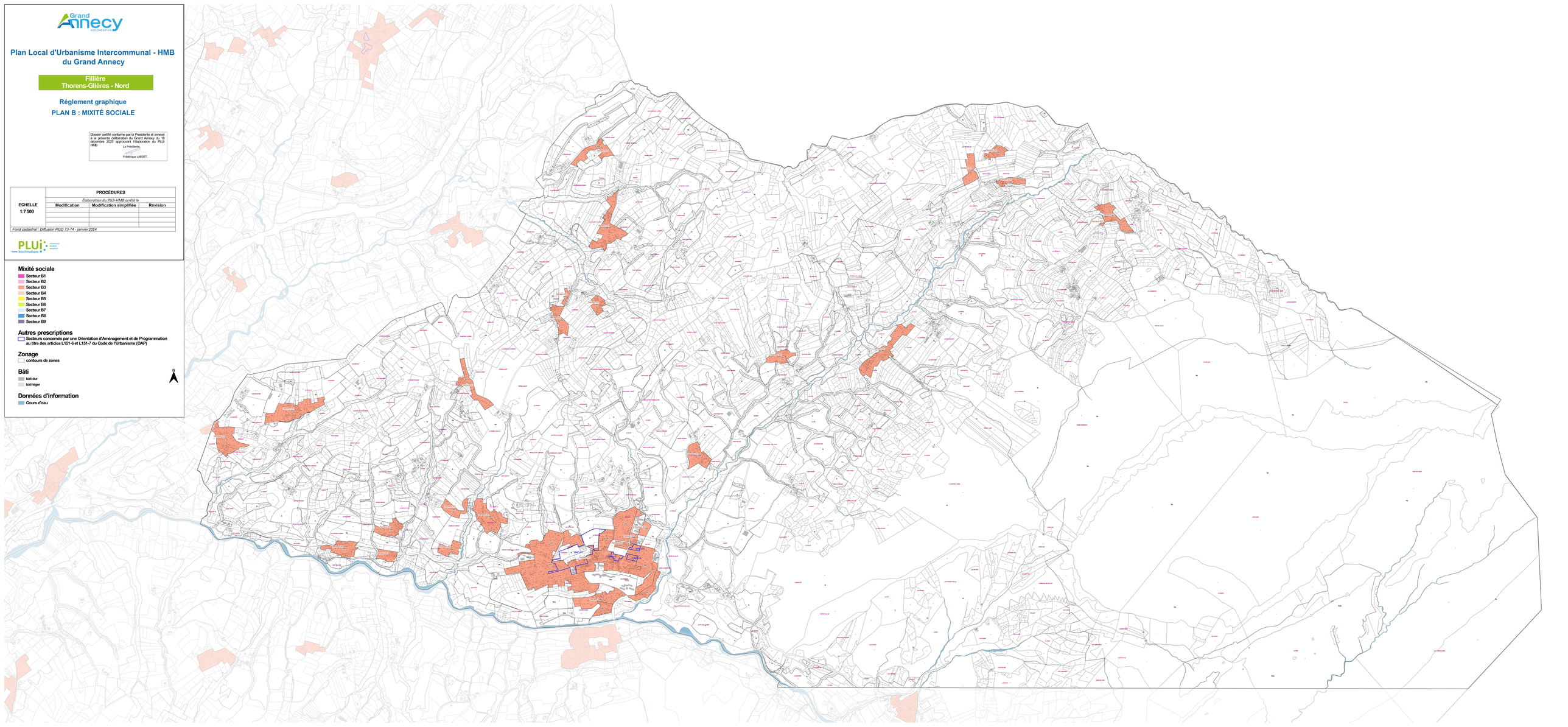
Données d'information
Cours d'eau